

Anthony témoigne du soutien qu'il a reçu au Secours Catholique



Anthony, Sylvie et Audrey avant l'interview à radio Plum'FM

ACCOMPAGNEMENT

PRÉCARITÉ

15/12/2021

Ce 9 décembre 2021, Sylvie, bénévole du Secours Catholique du Morbihan et Anthony qu'elle a accompagné dans son parcours difficile de formation d'infirmier, parlent sur une radio locale, des liens de confiance tissés entre eux et grâce auxquels l'obtention réussie du diplôme d'Anthony a signé leur

rencontre.

« Je n'étais pas une loque mais pas loin. J'ai pensé ne pas pouvoir continuer ma formation et j'étais prêt à abandonner. »

Anthony

Une situation critique

Il y a plus d'un an, à l'automne 2020, Sylvie, bénévole dans l'équipe de Monterblanc, reçoit une alerte provenant de Mme Martin, assistante sociale de secteur et concernant la situation de Anthony en mauvaise passe. Immédiatement, Sylvie le contacte par téléphone et découvre l'étendue de sa détresse.

Pour Anthony : *« Sylvie est arrivée au bon moment ! J'étais moralement déprimé, physiquement fatigué, matériellement à cours de ressources. J'avais beaucoup attendu avant de faire appel, peut-être par fierté... »* Et pourtant, les ennuis qui le conduisent à demander de l'aide ne sont pas de son fait. Anthony était aide-soignant en secteur hospitalier. Sa volonté de progresser le porte à s'engager trois ans dans une formation d'infirmier. Le financement est assuré par l'hôpital, mais Anthony n'a pas été informé qu'une réduction importante des indemnités de formation devait intervenir avant la fin de la formation, début d'octobre 2020. À Pôle Emploi, on lui annonce que pour percevoir une indemnité à laquelle il a droit, il aurait fallu en faire la demande deux mois à l'avance. Il se trouve donc sans ressources pendant un mois. Son chauffage est en panne. La voiture, dont il a besoin, pour se rendre à ses cours s'avère irréparable au contrôle technique et hors service. Les factures s'accumulent et Anthony est dans l'incapacité de les honorer. *« Je n'étais pas une loque mais pas loin, dit-il. J'ai pensé ne pas pouvoir continuer ma formation et j'étais prêt à abandonner. »*

« Je comprends qu'il est envoyé par l'assistante sociale pour recevoir une aide alimentaire, mais je sens tout de suite qu'Anthony a d'autres soucis et que nous devons l'aider à les résoudre. »

Sylvie

Un appel au secours

L'appel au secours qu'Anthony lance à Madame Martin va déclencher des prises de conscience de plusieurs partenaires qui sont persuadés que Anthony va s'en sortir et s'attache à l'en convaincre lui-même. Sylvie prend le temps qu'il faut pour appréhender sa situation : *« Je comprends qu'il est envoyé par l'assistante sociale pour une aide alimentaire mais je sens tout de suite qu'Anthony a d'autres soucis et que nous devons l'aider à les résoudre. »* De son côté, il reconnaît qu'il *« était content d'avoir son frigo rempli par l'épicerie solidaire, mais que le plus important a été l'écoute et le soutien. »* Ce soutien ne lui

fera pas défaut, une sorte de contrat les lie : Anthony s'engage à poursuivre sa formation et Sylvie à veiller à ce que le Secours Catholique lui apporte l'aide dont il a besoin. « *Un lien s'est établi entre nous, confie-t-elle. D'avoir promis de trouver une solution m'a parfois inquiétée et contrariée, tant les délais étaient courts et les besoins pressants.* »

L'hiver est rude quand il ne fait que 12° dans l'appartement, que l'on ne dispose pas d'eau chaude et : « *qu'à cause du froid on n'arrive pas à intégrer ce qu'il faut apprendre pour être un bon soignant !* » Heureusement pour Anthony, d'autres soutiens lui permettent de tenir. Contactée par Sylvie, Mme Belhomme, responsable du CCAS de la commune, le reçoit, obtient des créanciers qu'ils suspendent leurs relances, de la mairie, une aide exceptionnelle pour le règlement de certaines dettes et fait en sorte que soit assurée l'alimentation en énergie du domicile. Le banquier, tenu au courant de la situation précaire, rembourse les agios, s'engage à l'accompagner et à ne pas lui : « *mettre de pression pour couvrir le découvert de son compte* ».

« *Je n'ai pas le droit de vous décevoir !* »

Anthony

Tous ces soutiens et les engagements tenus, deviennent un moteur pour Anthony dans les moments difficiles. Un jour, il confie à Sylvie : « *Je n'ai pas le droit de vous décevoir !* » Il tient à garder le lien avec les bénévoles de l'équipe du Secours Catholique et les informe régulièrement de ses résultats. Il a besoin de ces contacts car de nouveaux problèmes surviennent. Comment se rendre aux partiels sans véhicule et aux horaires incompatibles avec les transports en commun ? La solution : profiter de la voiture de Sylvie qui conduit son fils au lycée et qui pendant quelques jours accepte de se lever plus tôt. Le problème du déplacement se pose encore à la fin février 2021 alors que débute le stage de fin de formation. Il faut à Anthony une voiture pour 2 mois. Madame Martin obtient du département la prise en charge d'un véhicule de location sans dépôt de garantie. Le Secours Catholique quant à lui, étudie la possibilité d'achat d'un véhicule d'occasion qui assurera une autonomie à Anthony, après la formation. Par l'intermédiaire d'un « *Coup de pouce* » à hauteur de 5 000 €, la voiture est achetée mi-avril et son frère lui prête 1 600 € pour acquitter la prime d'assurance et les taxes afférent à la carte grise. La dernière péripétie est intervenue lorsque le mémoire de stage, validé par une première formatrice, a été refusé par la nouvelle. « *J'ai tout repris, raconte Anthony, et j'ai passé plusieurs nuits blanches !* »



Le soulagement est arrivé en fin juin. Officieusement, Anthony a appris que sa formation était validée, et le 12 juillet il a reçu le diplôme officiel : « *Je n'y croyais pas. Aujourd'hui, je suis infirmier et je suis heureux d'avoir pu montrer que lorsqu'on croit en vous, vous pouvez aller au bout de vos projets. La parole que l'on me donne aujourd'hui à la radio me permet de témoigner qu'il y a toujours quelqu'un pour nous aider.* » Au journaliste qui l'interroge sur ce que lui peut faire pour d'autres, il répond : « *Maintenant, je témoigne que le soutien des bénévoles du Secours Catholique m'a donné confiance et permis d'espérer. À mon tour, lorsque je le pourrai, j'essaierai d'apporter ma participation à la mesure de mes moyens.* »

<https://morbihan.secours-catholique.org/notre-actualite/anthony-temoigne-du-soutien-quil-recu-au-secours-catholique>